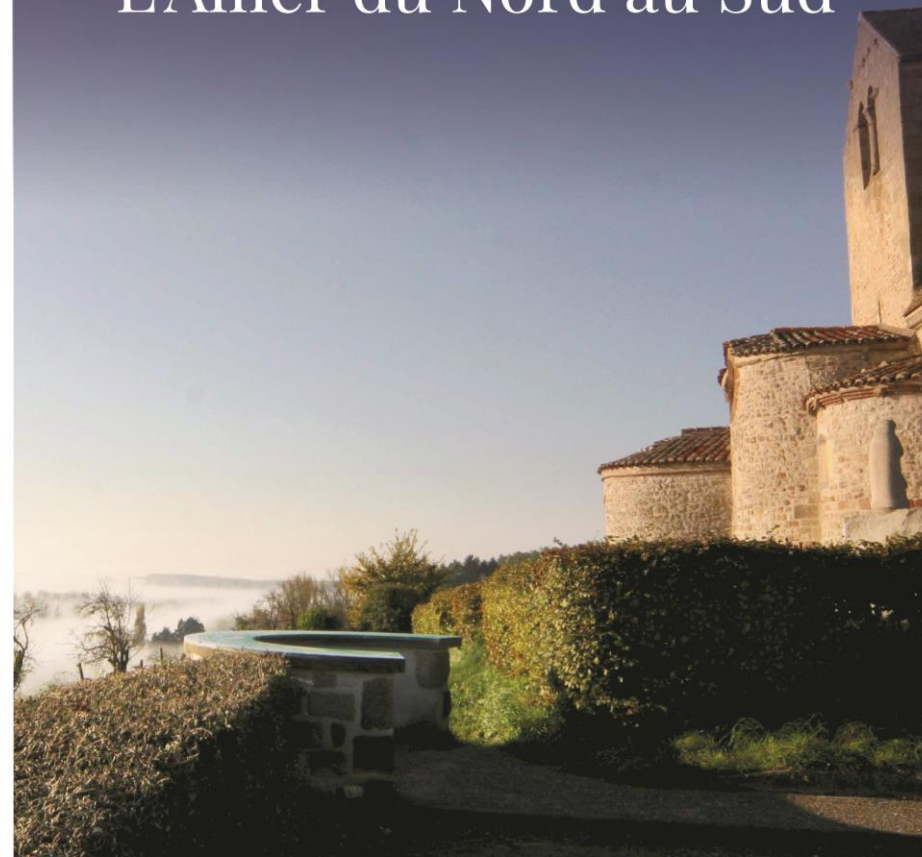


# L'Allier du Nord au Sud



## Sentier GR300

Sancoins - Le Veudre 18Km

- **Conseil Départemental de l'Allier**, 04 70 34 40 03  
[www.allier.fr](http://www.allier.fr)

- **Allier Auvergne Tourisme**, 04 70 46 81 50,  
[www.allier-auvergne-tourisme.com](http://www.allier-auvergne-tourisme.com)

- **COMITÉ DE L'ALLIER**,  
CDRP 03, Centre Eric Tabarly, 03300 Cusset,  
06 77 14 09 52,  
[www.ffrandonnee-allier.fr](http://www.ffrandonnee-allier.fr)

- **Hébergements** Pensez à réserver !  
Télécharger la « Liste des hébergements du GR 300 »

- **Recommandations**

l'itinéraire peut traverser des lieux de chasse, se renseigner en mairie  
prudence dans les traversées de routes

Création : Conseil Départemental de l'Allier  
Crédit Photo : Jean-Pierre Cordier

Ne pas jeter sur la voie publique

## Etape 1 : De Sancoins au Veurdre

Distance : 17 km

Durée : 4h15

1. Depuis l'aire de pique-nique, longer le canal.  
À la levée, suivre à gauche la rue des Naïades, puis à droite la rue Denfert-Rochereau (D 41). À la bifurcation, obliquer à gauche dans la rue Grévy.  
Au bout, traverser la D 951 et emprunter la rue du Parc-Hugues-Lapaire.  
Prendre de suite à gauche la rue des Seignes, puis continuer tout droit sur un large chemin herbeux. Rejoindre une route ; la suivre à droite sur environ 400 m, puis aller à droite en direction des Bruyères de Buy.
2. Dans un virage, quitter la route pour le large chemin de gauche. À la route suivante, aller à droite, puis de suite par le chemin de gauche. Couper une route, dépasser la ferme de la Bardonnerie, passer un pont. À Farnay, aller toujours tout droit et, après une fourche routière, dans une courbe, virer dans le chemin herbeux de gauche qui longe un bois à main gauche. Rejoindre une route ; la suivre sur environ 220 m.
3. Tourner à gauche, passer un étang le contourner par la gauche. Le chemin borde un bois pour retrouver une route que l'on emprunte. Traverser Leige, puis suivre la direction des Bernardins.
4. S'engager à gauche dans le large chemin herbeux. Il longe à nouveau un bois. Laisser à droite les Terres Douces, puis le Petit Brimeran, longer un étang puis déboucher sur la D 594 ; prendre à gauche jusqu'à un croisement
5. Tourner à droite. Dépasser Fondeliant, le Chaumat, les Bruyères et atteindre un virage en équerre.
6. S'engager dans le chemin en face ; un peu plus loin, il descend et conduit dans Château-sur-Allier (statue en bronze d'une paysanne Bourbonnaise autour du puit). Au croisement de chemins, poursuivre en face par le chemin qui s'élève, monter quelques marches (calvaire)(toilettes publiques à l'angle de la mairie). Dépasser l'église (point d'eau sur la place de l'église) et continuer jusqu'à une route plus passagère (tables de pique-nique) ; la suivre sur le bas-côté de gauche. Au rond-point suivre le faubourg de Lorette, puis la rue Monnet jusqu'au centre du Veurdre.

